



HAL
open science

“Recherche ethnologu(e)”. La recherche sous contrat a-t-elle un sexe ?

Noël Jouenne

► To cite this version:

Noël Jouenne. “Recherche ethnologu(e)”. La recherche sous contrat a-t-elle un sexe ?. Sexe, genre et âge dans la relation d’enquête. Journées d’études de la Société d’ethnologie française organisées par Eliane Daphy et Agnès Jeanjean (LAU UPR34 CNRS), Nov 2001, France. halshs-00004984

HAL Id: halshs-00004984

<https://shs.hal.science/halshs-00004984>

Submitted on 21 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

"Recherche ethnologu(e)"

la recherche sous contrat a-t-elle un sexe ?

Communication au colloque " Sexe, genre et âge dans la relation d'enquête ", Journées d'études de la SEF, 22 et 23 novembre 2001, Paris, MNATP

Résumé

Aujourd'hui, les ethnologues hors-statuts sont soumis aux lois des appels d'offres hors cadre institutionnel scientifique. Ceux-ci émanent de collectivités territoriales, de conseils généraux ou d'associations. Les grandes institutions scientifiques, comme le CNRS ou la Mission du patrimoine ethnologique, ont cédé leur place devant les marchés privés. Ainsi, la recherche sous contrat peut commencer avec un appel d'offres diffusé dans la presse. Dans mon cas, dès cet instant, l'orientation "sexuée" du contrat a coïncidé avec une certaine attente quant à la recherche et au chercheur. Il s'agissait alors d'un projet de musée. Pourtant contraire à la réglementation du travail, la motivation de vouloir un "homme" était-elle scientifiquement légitime ? L'enquête que j'ai menée durant trois ans avait précédemment été abordée par "une" ethnologue, dix ans plus tôt. A l'époque, la recherche financée par la Mission du patrimoine ethnologique - à forte caution scientifique - n'avait pu aboutir pour trois raisons principales : des rapports conflictuels entre le monde industriel et l'association porteuse; une forme d'analyse reposant sur les rapports de domination dans l'entreprise (anthropologie marxiste); des rapports de sexes s'appuyant sur l'idée qu'une femme ne peut travailler dans un milieu d'hommes (et réciproquement).

L'analyse présentée dans cet exposé sera centré sur les résultats de ces deux expériences et montrera les réajustements qui ont permis de mener cette recherche à bien. Même si dans mon cas une ethnologie "masculine" n'est pas scientifiquement justifiée, en revanche, il semble que le genre du chercheur relève d'attentes propres aux systèmes de valeurs et d'enjeux aujourd'hui en places.

Noël JOUENNE, ethnologue hors statut, membre du LAU UPR 034

NJOUENNE@wanadoo.fr

Le contexte de la recherche

La recherche pour laquelle je fus recruté concernait l'étude des pratiques et des savoir-faire des ouvriers dentelliers à Calais, englobant ce que j'ai appelé le monde de la dentelle. Elle fut commandée par la ville et prise en charge par une association culturelle de soutien au projet, durant la période d'août 1997 à avril 2000. Je fus recruté par des chefs d'entreprises regroupés au sein de cette association culturelle dont la fonction est toujours celle d'accompagner la création du musée. Un espace (show room) devant être accordé à la profession, les enjeux étaient par conséquent ceux d'entrepreneurs inscrits dans une dynamique partenariale qui ne pouvait qu'aboutir à l'ouverture des portes des entreprises. Cela participait du domaine du donnant donnant. La contrepartie, sans être immédiate, ne demeure pas moins réelle et palpable.

Dans ce contexte, les employeurs ne se souciaient guère de critères "d'excellences" scientifiques. Le diplôme est "accessoire" et ne renvoie pas à l'échelle de valeur que connaissent les universitaires. Pour eux, un ethnologue est un ethnologue, depuis la licence jusqu'à la thèse. Dans le meilleur des cas, l'ethnologie renvoie à un imaginaire d'ancien colonisateur ou à l'étude de "primitifs" mélanésien. En France, l'ethnologie d'entreprise ou en entreprise n'est pas très connue. La confiance qu'ils ont dans l'ethnologie ne se rapporte donc pas à une ethnologie en tant que recherche scientifique, mais à un imaginaire, à un cautionnement, à une idée du possible. Bref, avoir un ethnologue sous la main, renverse la vapeur en le faisant passer pour la bête curieuse. C'est à la fois être moderne et cultivé. Et il faut reconnaître que le peu d'études ethnologiques en France dans le domaine industriel, effectuées auprès d'industriels, ne contribue pas à renforcer l'image de cette discipline qui voudrait devenir profession¹.

Cette étude qui a débuté en août 1997, avait pour but d'accompagner le dossier du projet culturel d'un futur musée de la dentelle et de la mode. Cette étape est fondamentale dans la mise en place d'un tel projet. Ce n'est pas le lieu ici d'en parler davantage. Ma recherche s'est arrêtée en avril 2000, suite à une démission de ma part. Inutile, là encore, d'en dire plus ; pourtant, avec le temps, je me demande quelle part attribuer à la responsabilité de cette démission ? Durant toute mon enquête, j'ai

¹ Même si depuis cette communication a été publié l'article de Philippe Erikson et Christian Ghasarian, " Un terrain de 35 heures... Réflexions dialogiques sur les recherches d'anthropologie finalisée en entreprise ", in Christian Ghasarian (dir.) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, 2002

bénéficié d'un bureau au musée des Beaux-Arts et de la Dentelle où je partageais la vie avec le personnel technique et scientifique du musée.

D'emblée, l'annonce parue dans un hebdomadaire national, en l'occurrence *Télérama*, reconnu pour la diffusion d'annonces culturelles, ne laissait aucune ambiguïté sur le sexe de la personne à recruter, mais fallait-il encore pouvoir le remarquer. En effet, il s'agissait de recruter un ethnologue, et non pas "un ou une" comme on peut le lire dans d'autres petites annonces. Plus tard, lorsque j'ai pris connaissance du dossier et de l'antériorité des actions menées en faveur de la dentelle au musée, je me suis rendu compte qu'une première enquête ethnologique avait été menée en 1983. Le contexte de l'enquête était différent, le porteur également.

Ce qui m'a le plus surpris c'était que l'ethnologue était une femme. Or, mon recrutement était sexuellement orienté. A travers des contacts avec le conservateur de l'époque, il apparaissait clairement que seul un homme pouvait occuper la place d'ethnologue pour travailler dans les entreprises, au contact des hommes et de la saleté. Pourtant, était-il légitime de recruter un homme, et l'expérience des années 1980 était-elle liée à cette décision ?

Cela a tout de suite soulevé une foule de questions dans mon esprit. Était-ce vraiment la place d'un homme ? Pourquoi une femme ne pouvait-elle pas (ou ne devait-elle pas) approcher ce milieu ? L'exemple manqué de ma collègue devait contenir les éléments d'une réponse.

Les difficultés de l'enquête de 1983

Par respect pour cette collègue et n'ayant pas la possibilité de la contacter (j'ai cru comprendre qu'elle s'était orientée sur une autre discipline), je tairai son nom.

Son enquête date de 1983 et s'inscrit dans l'essor d'une Mission du Patrimoine ethnologique généreuse (à l'époque). Elle intègre un appel d'offre de 1982 (AO82.62) porté par l'association des Amis du Musée de Calais. Je n'ai pas d'information concernant le montant du projet de recherche, mais je peux dire que les Amis du Musée n'ont pas participé financièrement à l'étude, le co-financement étant comme souvent limité à l'hébergement. À l'époque, la Société Savante calaisienne compte parmi ses membres de nombreux patrons d'entreprises de dentelle, et notamment de patrons influents qui ont largement poussé à la création d'un musée.

En 1992, le conservateur de l'époque fait une demande auprès de la Mission du Patrimoine ethnologique afin de récupérer l'ensemble des documents que l'ethnologue avait laissés inachevés. Il n'existait aucune trace, sinon orale, de son passage à Calais. Au cours de mon enquête, je n'ai jamais rencontré de personne, pourtant présente à l'époque, pour me parler de cette recherche. Soit son passage a été très discret, soit l'amnésie collective qui en a découlé demeure un indice. C'est à partir de l'ensemble documentaire, constitué d'un rapport intermédiaire d'octobre 1983, d'un compte rendu dans *Terrain*, de mars 1984, et de deux documents datés respectivement de janvier 1987 et décembre 1987, que j'ai pu développer ma réflexion et asseoir les bases de mon enquête.

Si la partie historique semble maîtrisée, en revanche, la partie technique pose quelques problèmes. Dans la note introductive au rapport de recherche, l'auteur dresse un chapitre sur les aléas du terrain. "J'avais commencé à travailler dans les entreprises..." écrit-elle, pour dire plus loin : "Les difficultés rencontrées pour pénétrer sur les lieux de production, la complexité de la technique et des savoirs... se sont alors signalés comme autant d'obstacles à la réalisation de l'ensemble du programme de travail que je m'étais fixé..." L'ethnologue dit clairement ses lacunes en matière technique qui rendent difficiles voire impossibles une observation *in situ*.

Cette remarque pose la question des compétences techniques lorsque l'on souhaite aborder un terrain techniquement complexe. Ces lacunes n'ont rien à voir avec le fait d'être un homme ou une femme.

Au début des années 1980, nous sommes en pleine mutation de l'appareil productif. On assiste à des regroupements d'entreprises, à des concentrations, à l'intégration de métiers autrefois laissés à la sous-traitance. Ce mouvement amplifie les difficultés de l'ethnologue : "mais surtout l'ampleur inattendue des transformations en cours dans les entreprises...".

On peut constater que l'arrivée dans un ensemble complexe d'entreprises a permis de faire surgir le décalage entre les attentes de l'ethnologue (ou l'idée qu'il s'en fait) et la réalité. Pour situer cette idée, lorsque je me suis penché sur le dossier général de mon recrutement, j'ai constaté que pour certains candidats, la dentelle de Calais se faisait aux fuseaux ! C'est-à-dire que des ethnologues partaient avec une totale méconnaissance de la technologie calaisienne.

Dans la suite du rapport, l'auteur écrit que "si l'étude par observation directe et entretiens avec les producteurs... n'est jamais très aisée dans les entreprises industrielles, elle fut, me semble-t-il, particulièrement difficile dans le milieu dentellier..."

Elle fut entravée par des blocages, plus psychologiques qu'objectivement fondés" (souligné par l'auteur). En finalité, "les problèmes rencontrés pour pénétrer et demeurer sur les lieux de production" ont eu pour conséquence de réduire l'enquête à une étude ethno-historique à partir d'une approche très " marxiste " : on trouve les termes de forces productives, de rapports sociaux de production, de matérialisme historique, avec des références exclusives à Godelier, Engels, Althusser, Marx.

Sans prendre position sur le contenu scientifique du rapport, il faut remarquer que l'approche méthodologique semble insuffisante, voire même être à la base de l'échec de cette recherche. D'autre part, le type d'analyse produit et son angle théorique ne permet pas d'ouvrir le débat avec les patrons, qui détiennent pourtant les clefs des entreprises.

Réflexivité sur la pratique ethnologique

Ayant moi-même effectué une recherche durant près de trois ans dans les entreprises, je suis à même de pouvoir établir des comparaisons sur la base des matériaux collectés. Je dresserai une comparaison en trois points :

- En premier lieu, l'accès à l'énoncé technique apparaît incontournable. Il passe par le vocabulaire que j'ai collecté, appris, compris. Il passe par l'étude des chaînes opératoires, dont on ne trouve même pas une ébauche dans le précédent rapport. Avant d'entrer dans une entreprise, je n'avais jamais vu de métier à dentelle. Et mes premières visites m'ont laissé hébété, tant il est difficile d'en comprendre le fonctionnement. Les ouvriers jouent de cette complexité et en font leur force. L'approche du monde ouvrier n'a été possible que grâce à l'accumulation de connaissances techniques (puisque je suis issu d'un Bac technique " fabrication mécanique ") et d'une expérience en entreprise de plusieurs années.

Cela ne renvoie pas à une question de sexe, homme ou femme. Hélène Balfet, Françoise Cousin, Sophie Desrosiers, Geneviève Delbos, pour ne citer que ces quatre femmes, ont montré leurs capacités à étudier le domaine technique. Pourtant l'accès dans notre société au domaine technique est "traditionnellement" réservé à l'homme.

- En second lieu, l'entrée dans les entreprises doit faire partie des premières négociations à mener. Il apparaît curieux, voire incompréhensible qu'une recherche en entreprise ait pu être financée sans l'aval de son objet d'étude. Pourtant, comme je l'ai dit plus haut, l'association qui trône au musée compte des patrons, des avocats, et des plus influents. La question qui reste sans réponse est de savoir pourquoi ces patrons,

qui ont accepté le projet de l'ethnologue, ne lui ont pas ouvert leurs portes (ou lui ont refermé) ? Je n'ai pas lu le projet, par conséquent je ne peux dire s'il s'est opéré un écart entre la proposition de recherche et la recherche elle-même. Pourtant le contenu inspiré de l'idéologie marxiste laisse présager l'émergence d'une certaine angoisse de la part des patrons. Toute recherche de type ethnologique est source d'angoisse de la part des acteurs de terrain.

Dans le cadre de mon travail, une équipe de cinéastes avait sollicité l'association pour laquelle je travaillais afin de trouver un co-financement. Il s'agissait d'une association culturelle " communiste " comme on en trouve dans le Nord. La porte a tout de suite été verrouillée et le film n'a jamais pu se faire. Pour l'anecdote, le conservateur d'alors avait autorisé l'équipe à entrer dans les entreprises au moment des journées portes ouvertes. Cela a très mal été perçu par les patrons, qui, en quelques coups de téléphones, ont bloqué l'entrée de l'équipe. La peur du communisme est liée à la peur des mouvements syndicaux, traditionnellement assez puissants dans les entreprises du Nord.

Que l'on soit un homme ou une femme, l'approche marxiste à découvert ne correspond pas aux idéaux patronaux. À partir de là, comment ne pas s'étonner d'une fermeture de portes. On note ici le décalage entre l'étude des savoir-faire et l'étude du rapport entre phénomène technique et phénomène culturel. Cela constitue à mes yeux une deuxième aporie.

- Enfin, une troisième voie semble contribuer à cette impossibilité de recherche. Le monde dentellier calaisien n'est pas uniquement un monde d'homme comme on pourrait le croire à la lecture du rapport de notre ethnologue. Si l'entreprise concentre, et c'est encore plus vrai en 1980, une part importante d'hommes, elle n'est pas moins grande consommatrice de travail féminin en entreprise et à domicile. À mon sens, il y a ici matière à réflexion.

Alors que l'ethnologue s'est focalisée sur l'entreprise, elle n'a pas ouvert son enquête au monde du travail féminin à domicile. Il n'en est jamais question. Et c'est peut-être là que se trouvait le blocage de la part des patrons. C'est peut-être cela qu'ils ne voulaient pas qu'elle rencontre. C'est tout du moins mon hypothèse. D'ailleurs l'ethnologue ne parle pas des femmes. Or, j'ai pu, mais d'une manière très peu documentée, me rendre compte que la pratique du droit de cuissage existait dans certaines entreprises. Or, en 1980, cette pratique devait être plus répandue.

J'avais remarqué que les femmes qui travaillaient à domicile n'étaient jamais seules, mais accompagnées d'une cousine, d'une tante, d'une fille, etc. Cette

profession d'effileuse consiste à enlever le fil qui maintient deux galons de dentelle. Métier très pénible qui abîme les mains coupées par les fils de nylon. C'est une des dernières étapes dans la fabrication, qui peut se faire à domicile car elle ne nécessite aucun outillage particulier si ce n'est une pointe. Outre le fait d'être à deux ou plus, et donc de pouvoir parler pendant le travail (c'est un travail très peu qualifié qui occupe peu l'esprit), cette réunion peut se comprendre aussi dans une stratégie contre le droit de cuissage ou le harcèlement.

Il m'a fallu près de cinq ans pour apprendre cette information que je tiens d'un médecin. Cela rappelle bien que l'ethnologie se construit avec et dans le temps. Les confidences de certaines ouvrières sur cette pratique n'ont pas fait l'objet de poursuites. Le médecin ne pouvait lui-même se positionner, tant la petite ville en question est emprise dans une bourgeoisie très locale, très solidaire et très puissante.

La profession concernée s'appelle l'effilage, bien que le travail à domicile soit en général ouvert à ce genre de pratiques. Dans les années 1960, l'effileuse qui travaille à domicile reçoit certaines fois son travail directement du patron ou d'un commercial qui vient lui livrer à domicile, et qui revient prendre l'ouvrage une fois celui-ci terminé. Inutile de donner plus de précision sur les relations de pouvoir qui s'opèrent dans ce genre d'échange. En 2000, il reste une cinquantaine d'ouvrières à domicile, mais elles étaient près d'un millier dans les années 1960, et plusieurs milliers au début du siècle.

Que la femme ethnologue développe une apathie plus forte avec les ouvrières, cela peut se concevoir, et relève même de sa position de femme ethnologue. On n'aborde pas les mêmes problèmes, ni de la même manière, que l'on soit une femme ou un homme, surtout dans un monde où les rapports de domination sont historiquement liés à des rapports de sexe. Cela est lié au fait que l'ethnologue entretient des rapports affectifs avec les personnes auprès desquelles il travaille, souvent considéré comme un gage de réussite de l'enquête de terrain. Dans le cas que je viens de citer, seule une femme peut, après un temps assez long, se confier à une autre femme sur ces aspects aussi personnels et tabous. Or, ma précédente collègue n'a pas effectué de collecte auprès des femmes. Soit par manque de temps, soit par méconnaissance, soit parce que la profession dentellière l'a orienté sur un versant tout autre, celui des entreprises et du monde masculin. Pour ces raisons, je pense que ma collègue n'a pas perçu — mais cela était-il possible à l'époque ? — les véritables éléments qui ont conduit sa recherche à l'échec.

En conclusion : être ethnologue ne s'invente pas

Puis qu'il faut conclure, je dirais, qu'à partir de mon expérience et des éléments que j'ai pu consulter, qu'être un homme ou une femme n'est pas, *a priori*, fondamental dans une recherche de type " ethnologie des techniques ". Cependant, que l'on soit un homme ou une femme, les trois points que j'ai ciblés semble être incontournables, et sont autant de barrières qu'il faut impérativement franchir :

- La maîtrise de l'aspect technique (vocabulaire, chaîne opératoire, etc.) ;
- La négociation de sa présence (se faire accepter) ;
- Le repérage des enjeux (locaux, politiques, de patrimonialisation, de concurrence, etc.)

Si le troisième point semble plus délicat à cerner, il reste que les deux premiers sont des conditions sans concession. Sans l'apport technique, il est difficile, voire impossible, d'entrer dans un domaine dominé par la technique.

Pour terminer, je citerai cet autre exemple. Dans le cadre d'un stage d'ethnologie organisé par l'Université Paris V en 1998, j'ai suivi, durant une semaine, une étudiante qui voulait travailler dans une entreprise de dentelle. Nous avons négocié sa présence, le point deux était éclairci. J'avais prévu de mettre en relation cette étudiante avec une "patronne", dernière représentante d'une petite entreprise artisanale aujourd'hui disparue. Après une semaine d'enquête, cette étudiante est revenue " bredouille " car, semble-t-il, elle ne maîtrisait pas la question technique. Pour autant je ne considère pas cette expérience comme un échec, bien au contraire. Tout le jeu de la relation a été d'entretenir des non-dits, des sous-entendus, dans des rapports mère-fille (mère-fils aurait à mon avis mieux fonctionné) assez proches des relations de transfert propres aux psychanalystes. Pour autant, le curieux rapport entretenu en triptyque (l'étudiante, la patronne et moi-même) m'a semblé s'apparenter à une sorte de rite de passage, qu'une fois acquis, aurait permis d'entrer dans ce monde si particulier. En d'autres termes, l'étude des domaines techniques passent par une période plus ou moins longue d'immersion qu'il faut savoir franchir.

Quelle morale pouvons-nous en déduire ? :

Lorsque les hommes ont un secret en commun, même si tous ne partagent pas ce secret avec la même vigueur, mais qu'il soit suffisamment fort pour s'inscrire dans l'inconscient collectif masculin, alors le jeu sera d'essayer de le faire partager entre hommes. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les femmes ?

Bibliographie

JOUENNE, Noël, 2001, *Dans l'atelier, Guide des savoirs et des techniques de la dentelle*. Calais, Musée des beaux arts et de la dentelle, 48 p.

JOUENNE, Noël, 2002, *Et la dentelle ? l'industrie d'une ville : Calais*, Paris, Marval, 91 p. (ouvrage traduit en anglais et publié sous le titre Michael Kenna, *Calais Lace*, Tucson, AZ, Nazraeli Press en 2003).

JOUENNE, Noël, 2003, " les relations d'enquête dans une recherche ethnologique contractuelle ", in *Alinéa*, n°13, pp. 165-178